


S'INSCRIRE SUR LE PORTAIL ARTISTES-AUTEURS de l'URSSAF

▲ Attention, l'inscription est impossible sans code d'activation.
Normalement, l'Urssaf doit vous avoir envoyé ce code par la poste.
Si vous avez reçu votre code d'activation par courrier, suivez la procédure (page suivante).

Si vous n'avez pas reçu de courrier de l'Urssaf et si vous déclarez des revenus en BNC,
REPLISSEZ le formulaire « artiste-auteur Urssaf » que vous trouverez sur :
https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/artistes-auteurs/formulaire_code_activation_AA.pdf



URSSAF

ARTISTES - AUTEURS

Vous n'avez pas reçu votre courrier contenant le code d'activation nécessaire à la création de votre espace personnel sur www.artistes-auteurs.urssaf.fr ?

VOTRE SITUATION

Vous n'avez pas de numéro SIRET et vous souhaitez déclarer vos revenus en bénéfices non commerciaux ?
→ Dans ce cas, vous devez effectuer vos démarches sur www.cfe.urssaf.fr

Vous n'avez pas de numéro SIRET, vous êtes intégralement précompté et vous souhaitez déclarer vos revenus en traitements et salaires ?
→ Votre courrier contenant votre code d'activation vous parviendra avant avril 2020.

Vous avez un numéro SIRET et vous n'avez pas reçu votre courrier contenant votre code d'activation ?
→ Dans ce cas, renvoyez-nous vos coordonnées complètes (ci-dessous) pour que nous puissions les mettre à jour et vous adresser votre courrier.

VOS COORDONNÉES

NB : tous les champs à remplir ci-dessous sont obligatoires.

Civilité : Monsieur
Nom :
Prénom : Date de naissance :
Adresse de correspondance :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
NIR (N° de Sécurité sociale) :
SIRET :

Veillez à bien remplir le formulaire, puis enregistrez-le, imprimez-le et retournez ce document accompagné de votre justificatif d'identité (copie de votre carte nationale d'identité) à l'adresse suivante :

URSSAF LIMOUSIN
Pôle artistes-auteurs - TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Copie conforme aux données de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

REPLISSEZ, IMPRIMEZ et JOIGNEZ une copie d'un justificatif officiel d'identité ;
ENVOYEZ le tout par voie postale à :

URSSAF LIMOUSIN – PÔLE ARTISTES-AUTEURS
TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

En retour, vous recevrez par voie postale le courrier de l'Urssaf vous indiquant votre code d'activation pour créer votre espace personnel sur le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr

CRÉATION DE VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR LE SITE DE L'URSSAF-LIMOUSIN

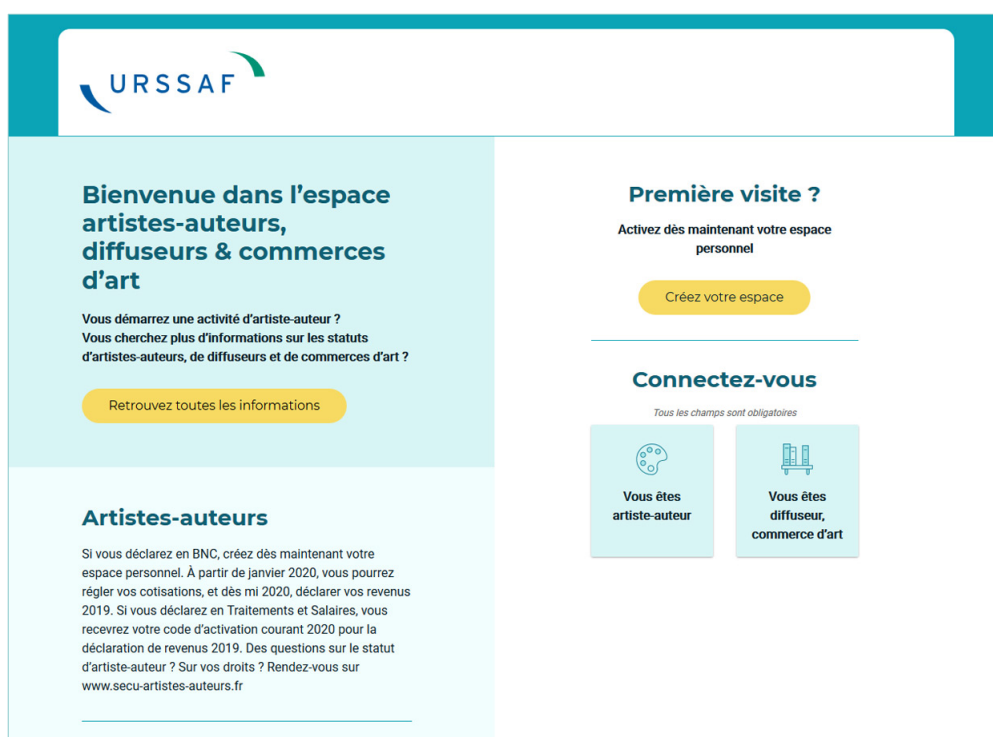
▲ Attention, le site fonctionne difficilement avec certains navigateurs*.
N'hésitez pas à mettre le vôtre à jour ou à en changer si vous rencontrez des difficultés.
Informez l'Urssaf Limousin du problème que vous avez rencontré :
par téléphone au 0806 804 208 ou par mail à artiste-auteur.limousin@urssaf.fr
* Les navigateurs les plus courants sont Mozilla Firefox, Google chrome, Internet Explorer, Safari, Opéra....

Pour créer votre espace, PRÉPAREZ :

- Votre numéro de Sécurité Sociale
- Votre code d'activation (code temporaire)

Rendez-vous sur le site : <https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr/aa/accueil>

La page d'accueil se présente ainsi :




1. CLIQUEZ sur : « Créez votre espace », dans le pavé jaune.



2. CLIQUEZ sur : « Vous êtes artiste-auteur ».

Créez maintenant votre espace personnel en ligne

Identifiez-vous



Vous êtes artiste-auteur



Vous êtes diffuseur, commerce d'art

Munissez-vous de votre code d'activation reçu par courrier postal, il ne vous est demandé qu'à cette première étape

Tous les champs sont obligatoires

Votre n° de Sécurité sociale

15 caractères

Votre code d'activation

Jusqu'à 12 caractères

Code temporaire reçu par courrier

PrécédentSuivant

3. RENSEIGNEZ votre numéro de Sécurité sociale ET votre code d'activation, puis CLIQUEZ sur « Suivant ».

▲ Attention aux confusions entre caractères

Le code d'activation a été généré de façon aléatoire, il peut contenir des caractères qui se ressemblent, par exemple :

O (la lettre) et 0 (le nombre),
I (i majuscule) et l (L minuscule),
etc.

Si votre code ne fonctionne pas,
REPÉREZ ces caractères qui prêtent à confusion et REMPLACEZ-LES.

Choisissez votre e-mail de contact

Utilisez un e-mail valide, celui que vous consultez régulièrement

Tous les champs sont obligatoires

E-mail

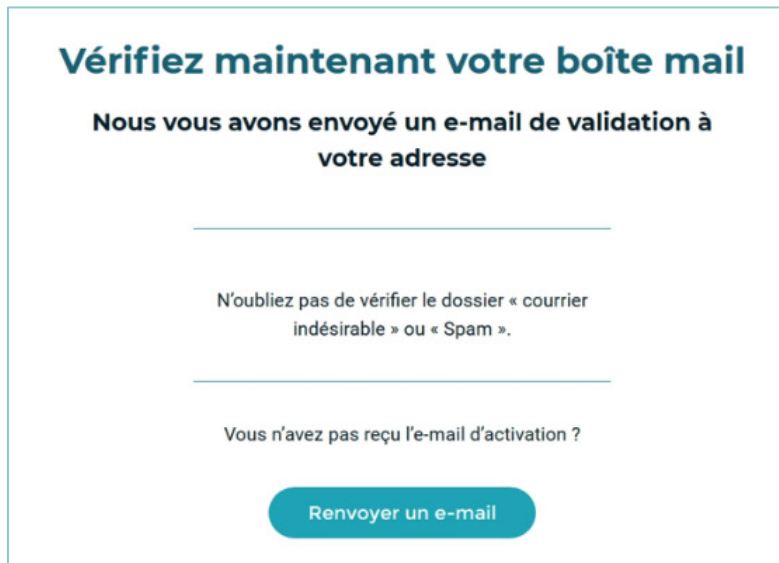
Confirmez votre e-mail

En créant votre espace en ligne, **vous allez dématérialiser vos documents** et simplifier vos démarches.

J'ai lu et j'accepte les [CGU](#)

Précédent Envoyer

4. RENSEIGNEZ et CONFIRMEZ votre adresse email,
LISEZ les CGU
COCHEZ « J'ai lu et j'accepte les CGU »,
CLIQUEZ sur « Envoyer ».



5. Un message apparaît pour indiquer qu'un mail vous a été envoyé afin de valider votre adresse mail.



6. Dans votre boîte mail, vous avez effectivement un message qui arrive presque immédiatement.
CLIQUEZ sur le lien, en bleu : « Valider mon adresse mail ».

Choisissez votre mot de passe

- ✓ Au moins 1 minuscule (a-z)
- ✓ Au moins 1 majuscule (A-Z)
- ✓ Au moins 1 chiffre (0-9)
- ✓ Entre 10 et 50 caractères
- ✓ Au moins un caractère spécial

7. Un message vous invite à élaborer un code qui doit remplir un certain nombre de conditions.
 Chaque fois qu'une nouvelle condition est remplie, le symbole ✓ change de couleur, malheureusement, il n'y a pas d'option pour rendre votre code visible pendant que vous le tapez...

▲ Attention certains caractères spéciaux ne sont pas acceptés
 Les caractères spéciaux sont des signes comme par exemple : -, +, !, /, #, =.
 Le portail ne précise pas les caractères spéciaux acceptés.
 Si votre mot de passe est refusé, essayer de changer de caractère spécial.



Dernière étape !

Vérifiez vos coordonnées personnelles

Les champs marqués d'un astérisque () sont obligatoires*

8. Dernière étape, VÉRIFIEZ vos coordonnées personnelles.

En réalité, vous ne pouvez pas tout changer directement, mais VOUS POUVEZ CHANGER :

- Dans le pavé « Identité » : votre pseudo
- Dans le pavé « Votre email de contact » : votre email de contact
- Dans le pavé « Vos coordonnées de correspondance » : tout
- Dans le pavé « Votre activité » : votre secteur d'activité

Si vous avez d'autres changements à opérer,
il faudra suivre les procédures indiquées dans les liens soulignés dans les pavés jaunes.

Les champs marqués d'un astérisque () sont obligatoires*

Votre identité

Nom de naissance

Prénom

Nom d'usage

Pseudo

Date de naissance

N° de Sécurité sociale

Si vous souhaitez modifier des informations concernant votre identité, vous devez nous adresser un justificatif. Retrouvez la procédure dans la rubrique d'aide. [Voir la procédure](#)

9. Votre Identité

Votre email de contact

E-mail

10. Votre email de contact

Vos coordonnées de correspondance

Adresse postale *

N° Indice Type de voie

Nom de la voie *

Complément d'adresse
Ex. : lieu-dit

Code postal * Ville *

Pays *

Coordonnées téléphoniques

Téléphone 1 * Téléphone 2
Ex. : 01 02 03 04 05

11. Vos coordonnées de correspondance

Votre activité

Siret

Secteur d'activité *

**Vous souhaitez changer d'activité ?
Ou modifier votre adresse professionnelle ?**
Pensez à effectuer ces formalités [auprès du CFE](#)

12. Votre activité

Votre mandat SEPA

IBAN

...

BIC

13. Votre mandat SEPA

Les actualités de l'Urssaf

Je souhaite recevoir les actualités et informations provenant de l'Urssaf

C'est bon pour vous ?

Précédent Valider & accéder à votre espace

14. C'est bon pour vous

CLIQUEZ sur « Valider & Accéder à votre espace ».

À la fin vous pouvez choisir de recevoir les actualités et informations provenant de l'Urssaf.

Sources : Toutes les images sont extraites du portail www.artistes-auteurs.urssaf.fr

NB : Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire ou si vous constatez des anomalies ou des erreurs, contactez l'Urssaf Limousin :

Votre interlocuteur : Urssaf Limousin

Par courriel :

artiste-auteur.limousin@urssaf.fr

Par téléphone

En appelant le 0806 804 208 (prix d'un appel local)

Document créé par l'USOPAVE

L'USOPAVE regroupe des organisations professionnelles qui ont toutes pour but exclusif la défense des droits et des intérêts matériels et moraux des artistes-auteurs.

Ces organisations syndicales représentent et informent les artistes-auteurs sur tous les sujets concernant l'exercice de leur activité (droit d'auteur, contrats, régimes social et fiscal, formation continue, censure, etc.). Elles siègent dans différentes instances, agissent en justice, représentent les artistes-auteurs auprès des pouvoirs publics.

Pour adhérer à un syndicat membre de l'USOPAVE

CAAP (Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices)

Facebook : <https://www.facebook.com/caapartsvisuels/>

<http://caap.asso.fr/>

Pour adhérer : <http://caap.asso.fr/spip.php?article4>

SELF (Syndicat des Écrivains de Langue Française)

Facebook : <https://www.facebook.com/Syndicat.Ecrivains/>

<http://self-syndicat.fr/>

Pour adhérer : <http://self-syndicat.fr/a-propos/bulletin-dadhesion/>

SNP (Syndicat national des photographes)

Facebook : <https://www.facebook.com/SNP-syndicat-national-des-photographes-1091797200849257/>

<http://www.snp.photo/>

Pour adhérer : <https://www.helloasso.com/associations/snp/adhesions/adhesion-annuelle>

UNPI (Union nationale des peintres-illustrateurs)

<https://unpi.net/>

Pour adhérer : <https://unpi.net/adherer/>

USOPAVE

<http://usopave.org/>